

Annexe 2

Liste des principales normes techniques appliquées au Projet

Demande relative à la nouvelle ligne Montérégie – Sainte-Rosalie

1. Caractéristiques électriques générales d'appareillage

1.1. Poste

Numéro d'identification	Titre
TT-735-19-A	Transformateur monophasé de tension 765 kV
JB-120-19-0	Jeu de barres 132 kV
SE-120-19-0	Sectionneur 132 kV
TC-120-19-A	Transformateur monophasé de courant 132 kV
ST-120-I90-19-0	Sectionneur de terre à coupure de courants et tensions induits 132 kV 90 A
ST-120-I400-19-0	Sectionneur de terre à coupure de courants et tensions induits 132 kV 400 A
TT-120-19-A	Transformateur monophasé de tension 132 kV
6402-20600-035-01-0-PL-A	Disjoncteur 132 kV 50 kA

1.2. Ligne aérienne

Numéro d'identification	Titre
7704-20600-001-01-A-PL-A	Nouvelle ligne biterne Montérégie - Sainte-Rosalie 120 kV

2. Caractéristiques électriques générales d'automatismes et protection

Numéro d'identification	Titre
6402-20600-031-01-A-PL-A	Poste de la Montérégie 735-120 kV - Automatismes et Protections - Ajout de deux départs de lignes 120 kV
0601-20600-022-01-0-PL-A	Poste de Sainte-Rosalie - Automatismes et Protections - Agrandissement de la section 120 kV et démantèlement du 49 kV

3. Exigences générales de conception

Numéro d'identification	Titre
EGC-LIA-GEN002	Critères de conception pour les nouvelles lignes aériennes de transport
EGC-LIA-001	Exigences générales de conception lignes aériennes de transport

EGC-LIA-GEN003	Critères de conception pour les interventions sur les lignes aériennes de transport existantes
EGC-LIA-GEN005	Mise à la terre – Support des lignes aériennes de transport
EGC-AUT-2.02	Exigences générales de conception – Synchronisation temporelle

4. Exigences particulières de conception (EPC)

Numéro d'identification	Titre
TET-AUT-EPC-6402-2302-0	Poste Montérégie 735-120 kV - Modifications des protections pour intégrer la nouvelle ligne 1489
TET-AUT-EPC-0601-2201-0	Nouvelle ligne 1489 Montérégie - Sainte-Rosalie
7704-25400-001	Ligne biterne à 120 kV - poste Montérégie vers le poste Sainte-Rosalie
	Exigences Particulières de Conception pour les besoins de comportement - Poste Montérégie 735-120 kV - Intégration nouvelle ligne 1489

5. Guide technique

Numéro d'identification	Titre
GT-V-5	Éclairage extérieur des postes
GT-VIII-1-1	Critères de conception des fondations en acier pour les postes de transport
GT-IX-2d	Guide de gestion des eaux pluviales des postes
GT-IX-5c	Chemins et revêtements dans les postes
GT-IX-7	Canalisations souterraines et chambres de raccordement dans les postes
GT-IX-8f	Choix et disposition des clôtures
GT-IX-11	Ancrage des fondations dans les postes
GT-IX-12	Protection des postes et centrales contre l'incendie, les déversements d'huile accidentels et les fuites d'huile provenant des transformateurs à inductances shunt

6. Spécifications normalisées d'Hydro-Québec

Numéro d'identification	Titre
SN-11.2L	Spécification technique régissant la réalisation des installations électriques et travaux connexes dans les postes
SN-12.1g	Spécification technique pour l'installation du réseau de mise à la terre dans les postes
SN-12.3b	Spécification technique pour la réalisation et le contrôle de la qualité des connexions dans les réseaux de terre
SN-29.8b	Critères de conception des charpentes et supports
SN-29.9	Utilisation de la norme TET-APG-N-0001
SN-30.2b	Fourniture et mise en œuvre du béton
SN-30.5h	Devis-cadre pour les travaux de génie civil et le montage des charpentes principales et des supports d'appareillage
SN-30.7e	Construction des tranchées pour câbles et tuyaux d'air comprimé
SN-30.8d	Fourniture et installation de clôtures grillagées et de clôtures de ferme
SN-30.9	Conception géotechnique des fondations superficielles des postes
SN-31.101g et amendement A1	Fourniture et montage des charpentes en acier pour les postes
SN-31.102	Conception et fourniture des poteaux et portiques tubulaires de poste
SN-47.19	Mise à la terre des lignes de transport

7. Encadrements

Numéro d'identification	Titre
G261-20600-264-01-A-PL-A	Poste du réseau de transport - Besoin de mesure de la qualité de l'onde
TET-APC-N-0002	Critères de conception pour le drainage et le renforcement des installations contre les inondations
TET-APG-N-0001	Qualification parasismique
TET-AUT-E-0.0.1.5	Critères pour déterminer le besoin d'installation de la fonction Enregistreur Chronologique d'Événements (ECE) et la sélection des points dans les installations de TransÉnergie

TET-AUT-E-6.1.1.1	Critères pour déterminer le besoin d'installation d'un perturbographe et la sélection des signaux analogiques et numériques dans les installations de TransÉnergie
TET-EMP-N-GEN0001	Calcul de l'emprise d'une ligne aérienne de transport
TET-LIA-N-CON0200	Dégagements, écartements et distances électriques sécuritaires applicables aux lignes aériennes de transport
TET-LIA-N-GEN0100	Critères de conception des lignes aériennes de transport

Annexe 3

Liste des autorisations exigées en vertu d'autres lois

Autorisations exigées en vertu d'autres lois

1 Le Transporteur présente la liste des principales autorisations exigées en vertu d'autres lois
2 pour la réalisation du Projet, et ce conformément au paragraphe 6, alinéa 1 de l'article 2 du
3 Règlement.

Volet provincial

- 4 • Une résolution formulant un avis sur la conformité du projet aux objectifs du schéma
5 d'aménagement et de développement de la MRC Les Maskoutains et de la MRC de
6 la Haute-Yamaska en vertu de l'article 149 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et*
7 *l'urbanisme*¹ ;
- 8 • Une autorisation en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités*
9 *agricoles*² pour utiliser à des fins autres que l'agriculture des parties de lots situés en
10 zone agricole ainsi que pour la coupe d'érables dans des érablières ;
- 11 • Une autorisation ministérielle pour des interventions en milieux humides et hydriques
12 du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la
13 Faune et des Parcs en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*³ ;
- 14 • Au besoin, une autorisation pour l'exercice d'une activité affectant une espèce
15 menacée ou vulnérable ou son habitat en vertu de l'article 18 de la *Loi sur les espèces*
16 *menacées ou vulnérables*⁴ ;
- 17 • Au besoin, une autorisation pour l'exercice d'une activité dans un habitat faunique (ex.
18 habitat du poisson) en vertu de l'article 128.7 de la *Loi sur la conservation et la mise*
19 *en valeur de la faune* (LCMVF)⁵ ;
- 20 • Au besoin, un décret d'expropriation du gouvernement du Québec en vertu de
21 l'article 33 de la *Loi sur Hydro-Québec*⁶.

1 L.R.Q., c. A-19.1.

2 L.R.Q., c. P-41.1, arts. 26, 27 et 58.

3 L.R.Q., c. Q-2, art. 22.

4 L.R.Q., c. E-12.01, art. 18.

5 L.R.Q., c. C-61, art. 128.7.

6 L.R.Q., c. H-5.

Volet fédéral

- 1 • Au besoin, une demande d'évaluation de navigation aérienne auprès de Transport
- 2 Canada, ainsi que NAV Canada en vertu de l'article 601.24 *Règlement de l'aviation*
- 3 *canadien*⁷.

⁷ DORS/96-433.

Annexe 4

Liste des activités d'information et de consultation

Liste des activités d'information et de consultation

Objectifs de la démarche de participation du public

1 Dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle ligne à 120 kV à partir du poste de la
2 Montérégie jusqu'à la jonction de la ligne à 120 kV située à Saint-Dominique (ci-après
3 le « Projet »), Hydro-Québec a mis de l'avant un processus de consultation et d'information
4 du public dont les objectifs sont les suivants :

- 5 • Présenter au milieu d'accueil le Projet et sa raison d'être ;
- 6 • Cerner les préoccupations des publics concernés et en tenir compte dans la
7 conception du Projet et dans la définition des mesures d'atténuation ;
- 8 • Optimiser le Projet en collaboration avec le milieu et les parties prenantes ;
- 9 • Présenter au milieu d'accueil le Projet optimisé et poursuivre le dialogue en vue de
10 réaliser le Projet à moindre impact.

Milieu d'accueil

11 Le milieu d'accueil du Projet comprend principalement les trois municipalités suivantes, soit
12 les municipalités de Saint-Valérien-de-Milton, de Saint-Dominique et de
13 Sainte-Cécile-de-Milton.

Participation du public

14 Le programme de participation du public s'est déroulé en plusieurs étapes en 2022 et 2023.
15 Au cours de cette période, plusieurs activités d'information et de consultation ont eu lieu avec
16 les intervenants du milieu d'accueil, les propriétaires, les citoyennes et les citoyens, afin de
17 présenter les scénarios préconisés par le Transporteur, notamment :

- 18 • Des communications personnalisées avec les propriétaires concernés par le Projet ;
- 19 • Trois journées portes ouvertes pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens ;
- 20 • Un dialogue en continu avec les propriétaires concernés et les autres parties
21 prenantes pour répondre aux préoccupations.

22 Les spécialistes d'Hydro-Québec étaient présents afin d'expliquer le Projet et de répondre
23 aux questions du public.

24 Avec les différentes parties prenantes du milieu d'accueil, Hydro-Québec poursuit le travail
25 d'optimisation, afin d'adapter le mieux possible le Projet selon les préoccupations exprimées,
26 notamment quant au tracé de la ligne. Des rencontres personnalisées auprès des
27 propriétaires touchés sont aussi organisées en fonction de l'évolution du Projet.

1 De plus, plusieurs communications ont permis d'informer les différents publics concernés tout
2 au long de la démarche de participation du public, notamment :

- 3 • Des bulletins d'information publiés au printemps 2022 et en mars 2023 ;
- 4 • Une vitrine web ;
- 5 • Une ligne téléphonique Info-projets ;
- 6 • Une conseillère en relations avec le milieu d'Hydro-Québec disponible pour répondre
7 aux interrogations du public.

Bilan de la démarche

8 Grâce aux démarches de consultations préalables aux divers projets envisagés par
9 Hydro-Québec en Montérégie, amorcées et réalisées en mai 2022 auprès des différentes
10 parties prenantes du milieu d'accueil, soit les acteurs municipaux, ceux œuvrant en
11 environnement ainsi que les associations économiques et politiques, le public de la
12 Montérégie a été informé et sensibilisé quant au besoin d'Hydro-Québec d'assurer la fiabilité
13 de l'alimentation électrique de la ville de Saint-Hyacinthe et ses environs.

14 Par la suite, des ateliers de travail ont eu lieu avec les municipalités, les MRC et divers
15 organismes du milieu d'accueil du Projet, ainsi qu'avec l'Union des producteurs agricoles. Ces
16 ateliers avaient comme objectif d'obtenir les intrants de ce milieu pour enrichir l'analyse et
17 ainsi être en mesure de proposer différents tracés aux citoyennes et aux citoyens concernés.
18 Les différentes parties prenantes du milieu d'accueil ont ainsi pu prendre part au Projet, ce
19 qui en a favorisé l'adhésion. Hydro-Québec retient que cette démarche a été appréciée
20 du public.

21 Finalement, trois journées de consultation avec les citoyennes et les citoyens ont eu lieu en
22 avril 2023, ce qui a permis à l'équipe de Projet de présenter les différents tracés et d'optimiser
23 les variantes des tracés proposées, afin d'en arriver à la solution retenue.

24 Hydro-Québec poursuit sa démarche d'information du public, notamment en vue de la
25 réalisation des travaux. Elle demeurera à la disposition du milieu d'accueil pour répondre aux
26 enjeux que pourraient occasionner la réalisation des travaux.

Tableau 1
Activités d'information et de consultation

Date	Lieu	Activités
Mai 2022	Consultations préalables Rencontre Teams	Rencontre avec les municipalités* et les MRC** concernées, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et les groupes environnementaux (Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, l'Organisme de bassin versant de la Yamaska, Nature-Action) les élus locaux et provinciaux.
Novembre 2022	Bureau de l'UPA Montérégie	Ateliers de travail avec chacune des parties prenantes suivantes : l'UPA, les municipalités de Saint-Dominique, de Sainte-Cécile-de-Milton et de Saint-Valérien-de-Milton.
21 novembre 2022	Bureau d'Hydro-Québec de St-Hyacinthe	Atelier de travail avec l'Organisme de bassin versant de la Yamaska et Nature-Action afin de recueillir leurs commentaires sur les variantes de tracés proposées.
13 décembre 2022	Bureau Hydro-Québec de St-Hyacinthe	Atelier de travail avec les aménagistes des MRC, les Maskoutains et de la Haute-Yamaska afin de recueillir leurs commentaires sur les variantes de tracés proposées.
4-5 et 6 avril 2023	Hôtel de ville des trois municipalités*	Rencontre avec les propriétaires directement touchés par les tracés de ligne et rencontre avec le grand public pour connaître les intrants du milieu.
<p>* Municipalités : Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Dominique et Sainte-Cécile-de-Milton</p> <p>** MRC : les Maskoutains, la Haute-Yamaska</p>		

Annexe 5

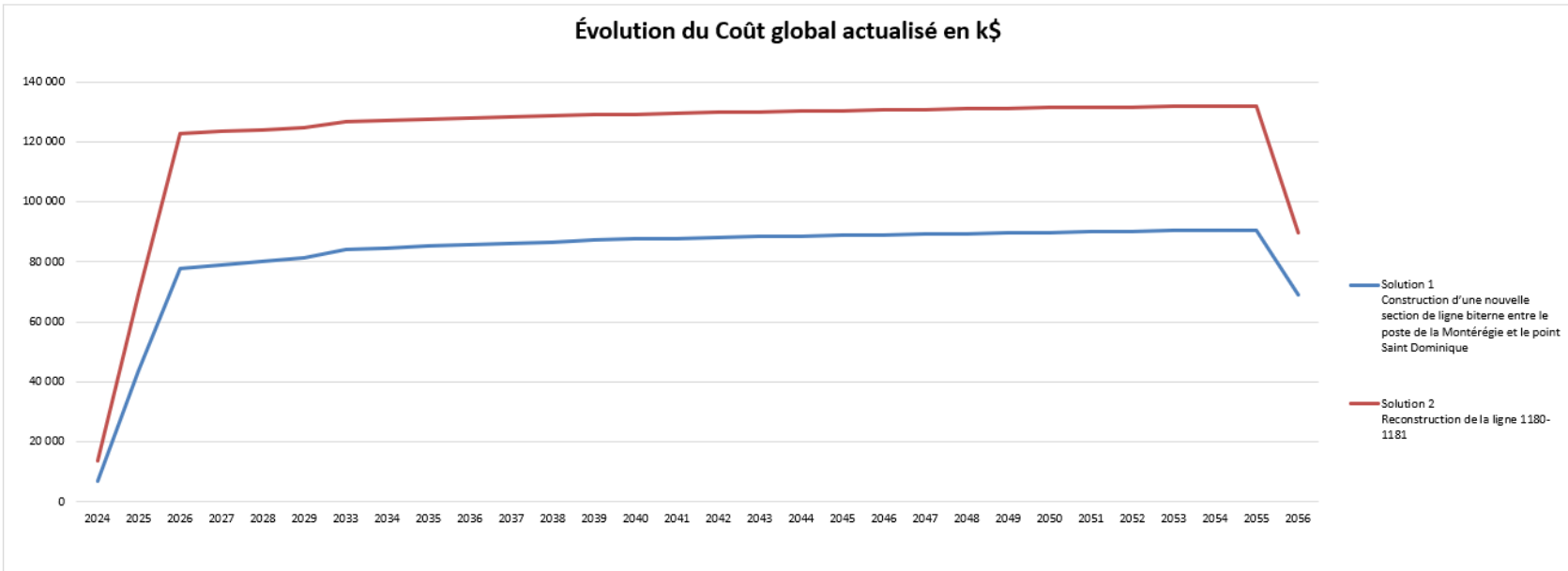
Analyse économique du Projet

Coût global actualisé du projet : deux solutions

Analyse Économique - (k\$ actualisés)

Nouvelle ligne Montérégie - Sainte-Rosalie

	Solution 1 Construction d'une nouvelle section de ligne biterne entre le poste de la Montérégie et le point Saint Dominique	Solution 2 Reconstruction de la ligne 1180-1181
k\$ actualisés		
Investissements (-)	77 886	122 836
Réinvestissements (-)	0	0
Valeurs résiduelles (+)	21 668	42 317
Pertes électriques (-)	5 528	0
Coûts d'exploitation et entretien (-)	1 763	0
Taxe sur les services publics (-)	5 576	9 265
Coût global actualisé (CGA)	69 085	89 784



Analyse économique détaillée 2024-2039

Nouvelle ligne Montérégie - Saint	TOTAL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039
NL MTR-SRL		k\$ actualisés k\$ courants*															
Investissements	77 886	6 828	38 401	37 539	128	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transporteur	77 886	6 828	38 401	37 539	128	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réinvestissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur Résiduelle	21 668	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transporteur	21 668	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses:																	
Taxe sur les services publics	5 576	0	0	0	479	471	462	454	445	436	428	419	410	402	393	384	376
Pertes électriques différentielles	5 528	0	0	0	860	878	663	676	345	352	359	366	373	381	388	396	404
Énergie (quantité MWh)		0	0	0	6 504	6 504	4 818	4 818	2 409	2 409	2 409	2 409	2 409	2 409	2 409	2 409	2 409
Énergie (coûts \$/MWh)		46	46	46	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73
Puissance (quantité MW)		0	0	0	3	3	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Puissance (coûts k\$/MW)		20	20	20	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124
Coûts d'exploitation et d'entretien	1 763	0	0	0	93	95	97	99	101	103	105	107	109	116	118	121	123
Dépenses totales	12 867	0	0	0	1 432	1 443	1 222	1 229	891	891	891	892	893	899	900	901	903
Flux monétaire net		-6 828	-38 401	-37 539	-1 560	-1 443	-1 222	-1 229	-891	-891	-891	-892	-893	-899	-900	-901	-903
*Total pour la période : k\$ actualisés																	
Données annuelles : k\$ courants																	
Flux monétaire net actualisé	-69 085	-6 828	-36 686	-34 261	-1 360	-1 202	-972	-934	-647	-618	-591	-565	-540	-519	-497	-475	-455
Flux monétaire actualisé cumulé (FMAC)		-6 828	-43 514	-77 775	-79 135	-80 337	-81 310	-82 244	-82 890	-83 508	-84 099	-84 664	-85 204	-85 723	-86 220	-86 695	-87 150
Coût global actualisé (CGA)																	
RC 1180-1181		k\$ actualisés k\$ courants*															
Investissements	122 836	13 492	57 973	58 971	161	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transporteur	122 836	13 492	57 973	58 971	161	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réinvestissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur Résiduelle	42 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transporteur	42 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses:																	
Taxe sur les services publics	9 265	0	0	0	757	747	736	725	714	703	692	682	671	660	649	638	627
Pertes électriques différentielles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts d'exploitation et d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses totales	9 265	0	0	0	757	747	736	725	714	703	692	682	671	660	649	638	627
Flux monétaire net		-13 492	-57 973	-58 971	-917	-747	-736	-725	-714	-703	-692	-682	-671	-660	-649	-638	-627
*Total pour la période : k\$ actualisés																	
Données annuelles : k\$ courants																	
Flux monétaire net actualisé	-89 784	-13 492	-55 383	-53 821	-800	-622	-586	-551	-519	-488	-459	-432	-406	-381	-358	-337	-316
Flux monétaire actualisé cumulé (FMAC)		-13 492	-68 875	-122 696	-123 496	-124 118	-124 703	-125 255	-125 773	-126 261	-126 720	-127 152	-127 557	-127 939	-128 297	-128 634	-128 950
Coût global actualisé (CGA)	89 784																

Analyse économique détaillée 2040-2056

Nouvelle ligne Montérégie - Saint	TOTAL	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	
NL MTR-SRL k\$ actualisés																			
Investissements	77 886	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Transporteur	77 886	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Réinvestissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Valeur Résiduelle	21 668	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 495	
Transporteur	21 668	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 495	
Dépenses:																			
Taxe sur les services publics	5 576	367	358	350	341	332	324	315	306	298	289	280	272	263	254	246	237	228	
Pertes électriques différentielles																			
Énergie (quantité MWh)	5 528	412	126	129	131	134	137	139	142	145	148	151	154	157	160	163	166	170	
Énergie (coûts \$/MWh)		2 409	723	723	723	723	723	723	723	723	723	723	723	723	723	723	723	723	
Puissance (quantité MW)		73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	
Puissance (coûts k\$/MW)		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Coûts d'exploitation et d'entretien	1 763	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	
Dépenses totales	12 867	905	613	609	606	602	599	596	593	590	588	585	582	580	578	575	573	578	
Flux monétaire net		-905	-613	-609	-606	-602	-599	-596	-593	-590	-588	-585	-582	-580	-578	-575	-573	92 917	
*Total pour la période : k\$ actualisés																			
Données annuelles : k\$ courants																			
Flux monétaire net actualisé	-69 085	-436	-282	-268	-254	-242	-229	-218	-207	-197	-188	-178	-170	-161	-154	-146	-139	21 534	
Flux monétaire actualisé cumulé (FMAC)		-87 586	-87 868	-88 135	-88 390	-88 631	-88 861	-89 079	-89 286	-89 484	-89 671	-89 849	-90 019	-90 180	-90 334	-90 480	-90 619	-69 085	
Coût global actualisé (CGA)																			
RC 1180-1181 k\$ actualisés																			
Investissements	122 836	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Transporteur	122 836	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Réinvestissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Valeur Résiduelle	42 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	182 594	
Transporteur	42 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	182 594	
Dépenses:																			
Taxe sur les services publics	9 265	616	606	595	584	573	562	551	540	529	519	508	497	486	475	464	453	443	
Pertes électriques différentielles																			
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Coûts d'exploitation et d'entretien																			
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dépenses totales	9 265	616	606	595	584	573	562	551	540	529	519	508	497	486	475	464	453	443	
Flux monétaire net		-616	-606	-595	-584	-573	-562	-551	-540	-529	-519	-508	-497	-486	-475	-464	-453	182 151	
*Total pour la période : k\$ actualisés																			
Données annuelles : k\$ courants																			
Flux monétaire net actualisé	-89 784	-297	-278	-261	-245	-230	-215	-202	-189	-177	-165	-155	-145	-135	-126	-118	-110	42 214	
Flux monétaire actualisé cumulé (FMAC)		-129 246	-129 525	-129 786	-130 031	-130 261	-130 476	-130 678	-130 867	-131 044	-131 209	-131 364	-131 509	-131 644	-131 770	-131 888	-131 998	-89 784	
Coût global actualisé (CGA)	89 784																		

Principaux paramètres économiques du Projet

Nouvelle ligne Montérégie - Sainte-Rosalie

Paramètres du projet

Paramètres	Transporteur	Structure de capital				Part	Coût de long terme	
Taux des frais de garantie	0,500%	Dette				70%	3,164%	
Taux d'actualisation de long terme	4,675%	Capitaux Propres				30%	8,200%	
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Taux pour frais d'emprunts à capitaliser		5,985%	5,985%	5,985%	5,985%	5,985%	5,985%	5,985%
Taux pour la charge d'intérêt (excluant frais de garantie)		2,664%	2,664%	2,664%	2,664%	2,664%	2,664%	2,664%
Taux de taxe sur les services publics		0,550%	0,550%	0,550%	0,550%	0,550%	0,550%	0,550%

Annexe 6.1

Taux d'inflation spécifiques ventilés par composante

(Pièce caviardée)

Demande relative à la nouvelle ligne Montérégie – Sainte-Rosalie

Taux d'inflation spécifiques ventilés par composante

Composantes		A	2024		2025		2026		2027	
			B	C = A*B	B	C = A*B	B	C = A*B	B	C = A*B
		Proportion	Taux de variation	Variation	Taux de variation	Variation	Taux de variation	Variation	Taux de variation	Variation
LIGNE	Indice par agrégats types			■		■		■		■
	<i>Main d'œuvre</i>	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	<i>Construction</i>	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	<i>Approvisionnement</i>	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Facteur marché	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Facteur productivité	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Total - Ligne			5,6		2,9		3,8		2,7
POSTE	Indice par agrégats types			■		■		■		■
	<i>Main d'œuvre</i>	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	<i>Construction</i>	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	<i>Approvisionnement</i>	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Facteur marché	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Facteur productivité	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	Total - Poste			2,7		2,5		3,1		2,0